

**FONDS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR L'ENVIRONNEMENT**

---

**RAPPORT FINANCIER  
ET ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS  
de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1981  
et  
RAPPORT DU COMITÉ  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-SEPTIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5F (A/37/5/Add.6)



**NATIONS UNIES**

New York, 1982

## NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

## TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
LETTRES D'ENVOI .....	v
I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE BIENNAL TERMINE LE 31 DECEMBRE 1981 .....	1
II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	12
III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	15
IV. COMPTES DE L'EXERCICE BIENNAL TERMINE LE 31 DECEMBRE 1981 .....	17
ETAT I      Etat des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1980-1981 terminé le 31 décembre 1981 .....	18
Tableau 1.1    Etat des contributions annoncées non versées au 31 décembre 1981 .....	19
Tableau 1.2    Etat récapitulatif des crédits ouverts, des crédits alloués, des dépenses engagées et du solde inutilisé des crédits ouverts et des crédits alloués au titre des activités relevant du programme du Fonds et de la réserve du programme du Fonds au 31 décembre 1981 ..	21
Tableau 1.3    Etat récapitulatif des crédits ouverts, des crédits alloués, des dépenses engagées et du solde inutilisé des crédits ouverts et des crédits alloués au titre des dépenses relatives au programme et à l'appui au programme au 31 décembre 1981 .....	22
ETAT II      Etat du solde au 31 décembre 1981 .....	23
ETAT III     Etat de l'actif, du passif et du solde du Fonds du PNUE au 31 décembre 1981 .....	24
Tableau 3.1    Disponibilités et placements bancaires au 31 décembre 1981 .....	25
ETAT IV      Fonds des immobilisations - Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1981 .....	26
ETAT V      Fonds de roulement (information) : Etat des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1980-1981 terminé le 31 décembre 1981 et état de l'actif et du passif au 31 décembre 1981 .....	27

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
ETAT VI	Fonds d'affectation spéciale du PNUE pour le prix international dans le domaine de l'environnement : Etat des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1980-1981 terminé le 31 décembre 1981 et état de l'actif et du passif au 31 décembre 1981 ..... 29
ETAT VII	Fonds généraux d'affectation spéciale du PNUE : Etat récapitulatif des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1980-1981 terminé le 31 décembre 1981 et état récapitulatif de l'actif et du passif au 31 décembre 1981 ..... 31
	Tableau 7.1 Fonds généraux d'affectation spéciale du PNUE : Etat récapitulatif des contributions annoncées non versées au 31 décembre 1981 ..... 32
ETAT VIII	Programme de recrutement d'administrateurs auxiliaires du PNUE financé par les gouvernements danois et norvégien : Etat récapitulatif des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1980-1981 terminé le 31 décembre 1981 et état récapitulatif de l'actif et du passif au 31 décembre 1981 ..... 37
ETAT IX	Comptes spéciaux pour les dépenses d'appui au programme : Etat des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1980-1981 terminé le 31 décembre 1981 et état de l'actif et du passif au 31 décembre 1981 ..... 39
ANNEXE	- Notes explicatives des états financiers ..... 41

LETTRES D'ENVOI

Le 31 mars 1982

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 11.4 du Règlement financier, tel qu'il a été modifié par la résolution 3192 (XXVIII) de l'Assemblée générale en date du 18 décembre 1973, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport financier et les comptes du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'exercice biennal 1980-1981 terminé le 31 décembre 1981, que j'approuve par les présentes.

Des copies de ces états financiers sont également communiquées au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Sous-Directeur exécutif  
Chargé du Bureau du Fonds pour  
l'environnement et de l'administration,  
(Signé) R. SCHMIDT

Monsieur le Président du Comité  
des commissaires aux comptes  
Organisation des Nations Unies  
New York

Le 16 juin 1982

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1981 qui ont été soumis par le Directeur exécutif. Ces états ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes, dont l'opinion est jointe auxdits états.

Je vous prie de bien vouloir trouver également ci-joint le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1981.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Premier Président de la Cour  
des comptes de Belgique,

Président du Comité des commissaires  
aux comptes de l'Organisation des  
Nations Unies

(Signé) H. VREBOS

Monsieur le Président de  
l'Assemblée générale  
des Nations Unies  
New York

I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE BIENNAL  
TERMINE LE 31 DECEMBRE 1981

Introduction

1. Le Sous-Directeur exécutif chargé du Bureau du Fonds pour l'environnement et de l'administration a l'honneur de présenter ci-après le rapport financier et les comptes du Fonds pour l'exercice biennal 1980-1981, terminé le 31 décembre 1981. Le présent volume contient neuf états, complétés par cinq tableaux et les notes explicatives des états financiers. Ces comptes ont été communiqués au Comité des commissaires aux comptes le 31 mars 1982, conformément aux dispositions de l'article 11.4 du Règlement financier.
2. A sa vingt-neuvième session, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires 1/, qu'il n'était plus nécessaire que le Comité des commissaires aux comptes présente à l'Assemblée générale un rapport officiel de vérification des comptes portant sur la première année de l'exercice biennal. Au lieu de cela, le rapport financier et les comptes de la première année de l'exercice biennal seraient présentés au Comité consultatif et si, au moment où il vérifie les opérations effectuées au cours de la première année et où il certifie les comptes intérimaires, le Comité des commissaires aux comptes découvrirait des situations qui devraient être portées à l'attention des Etats Membres, il les signalerait au Comité consultatif qui, le cas échéant, en informerait l'Assemblée générale 2/. Les comptes intérimaires pour la première année de l'exercice biennal 1980-1981 ont été présentés au Conseil d'administration à sa neuvième session (UNEP/GC.9/L.4). Le Comité des commissaires aux comptes, après avoir procédé à la vérification de ces comptes intérimaires, n'a pas signalé au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de situation méritant d'être portée à l'attention des Etats Membres.
3. Les recommandations relatives à l'harmonisation des états financiers des différentes organisations adoptées par l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session continuent à être appliquées par phases. Elles concernent les titres des états, leur présentation sous forme récapitulative, leur teneur et l'ordre de succession des renseignements qui sont présentés. A des fins de comparaisons, les chiffres relatifs à l'exercice biennal 1978-1979 ont été reproduits en regard de ceux relatifs à l'exercice biennal 1980-1981 dans les états financiers.
4. Dans les paragraphes qui suivent, on trouvera l'exposé de la situation financière ainsi que des éléments importants qui figurent dans les états et tableaux. Ces différents états et tableaux ainsi que les notes explicatives font partie intégrante du rapport financier.

Montants des crédits ouverts et des dépenses engagées

5. Par sa décision 8/18 du 29 avril 1980, le Conseil d'administration a décidé d'augmenter de 6 650 000 dollars le montant des crédits ouverts pour 1980-1981 en faveur des activités relevant du programme du Fonds, le portant de 61 200 000 dollars à 67 850 000 dollars, et de fixer à 2 millions de dollars le niveau de la réserve du programme du Fonds pour l'exercice biennal 1980-1981.

6. Les crédits ouverts par le Conseil d'administration pour l'exercice biennal 1980-1981 ont été utilisés comme suit :

	<u>Crédits</u>		
	<u>Ouverts</u>	<u>Engagés</u>	<u>Non engagés</u>
	(En dollars des Etats-Unis)		
Activités relevant du programme du Fonds	67 850 000	49 754 222	18 095 778
Activités relevant de la réserve du programme du Fonds	2 000 000	282 831	1 717 169
Dépenses relatives au programme et à l'appui au programme	<u>19 800 000</u>	<u>19 032 985</u>	<u>767 015</u>
	<u>89 650 000</u>	<u>69 070 038</u>	<u>20 579 962</u>

7. Le montant des crédits engagés pour l'exercice biennal 1980-1981, qui s'établit à 69 070 038 dollars, est déterminé par le montant des ressources mises à la disposition du Directeur exécutif pour la même période, à savoir 66 116 618 dollars.

8. Au 31 décembre 1981, le solde des engagements s'établissait à 34 741 955 dollars, dont 7 638 950 dollars correspondaient au solde non utilisé des engagements approuvés pour 1981 et des exercices antérieurs et 27 103 005 dollars aux engagements approuvés pour les exercices à venir. Le montant de 34 741 955 dollars constitue pour le Fonds un passif éventuel qui reste dans les limites approuvées par le Conseil d'administration.

#### Locaux des Nations Unies à Nairobi

9. Par sa résolution 32/208 du 21 décembre 1977, l'Assemblée générale a approuvé la construction d'un siège permanent pour le PNUE et de locaux pour les autres bureaux des Nations Unies à Nairobi. Un crédit de 23 547 000 dollars avait été ouvert en faveur du projet de construction de base. Par la section XI de sa résolution 34/233 du 20 décembre 1979, l'Assemblée générale a approuvé la construction de locaux supplémentaires pour le Centre des Nations Unies pour les établissements humains et a ouvert à cet effet un crédit de 8 360 200 dollars qui a été ajouté au projet de base autorisé par la résolution 32/208 (A/C.5/34/43, par. 46).

10. L'Assemblée générale, par sa résolution 35/222 du 17 décembre 1980, a approuvé la révision de l'ensemble du projet de construction comme l'avait recommandé le Directeur exécutif du PNUE dans son rapport (A/C.5/35/35/Add.1), à condition que le coût global du projet ne dépasse pas le crédit de 31 907 200 dollars qu'elle avait déjà ouvert par ses résolutions 32/208 et 34/233.

11. Dans la section IX de sa résolution 36/235 du 18 décembre 1981, l'Assemblée générale a approuvé le projet de construction révisé présenté par le Secrétaire général (A/36/7/Add.14), approuvé l'ouverture d'un crédit de 19 135 000 dollars à la section 32 du budget-programme pour l'exercice biennal 1982-1983 pour les travaux de construction à Nairobi et prié le Secrétaire général de rendre compte



dès que possible au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires des résultats de l'appel à soumissions et de faire des recommandations sur la base de ces résultats. Les soumissions ont été ouvertes en janvier 1982.

12. Le 19 mars 1982, le Directeur exécutif du PNUE a informé le Secrétaire général adjoint à l'administration, aux finances et à la gestion qu'il avait approuvé la recommandation du Comité des marchés (travaux de construction) du PNUE d'adjuger le marché à l'entreprise koweïtienne Mohammed A. Kharafi, qui avait présenté la quatrième offre par ordre de prix croissants (179 263 462 shillings kényens). Il résulte de l'acceptation de cette offre que les travaux de construction pourront être effectués dans les limites du crédit total approuvé conformément à la résolution 35/222. Les travaux de construction commenceront vers la mi-avril et doivent durer deux ans.

13. Les fonds alloués et dépenses sont inscrits dans les comptes relatifs aux travaux de construction, et les soldes inutilisés à la fin de chaque exercice financier sont reportés jusqu'à l'achèvement du projet. Les crédits alloués pour les exercices biennaux 1978-1979 et 1980-1981 s'élèvent à 7 942 000 dollars, et les dépenses à 6 515 686 dollars.

14. Les travaux préliminaires de préparation du chantier (aménagement du terrain, des routes et des aires de stationnement, égouts, clôtures, bassins d'oxydation, etc.), sont terminés. On prévoit que le projet de construction principal sera achevé pour le début de 1984, conformément au calendrier préliminaire de l'architecte.

15. Au 31 décembre 1981, la situation financière du projet de construction des locaux des Nations Unies à Nairobi était la suivante pour ce qui est des opérations relevant du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies qui apparaissent aux chapitres 18 et 32 (état II) du rapport financier et des comptes de l'ONU :

	<u>Dollars E.-U.</u>	<u>Shillings kényens</u>
<u>Actif</u>		
Disponible en banque	30 611,28	315 717,68
Travaux de construction en cours	6 515 686,29	53 464 793,74
A recevoir du Fonds général de l'ONU	<u>1 887 439,50</u>	<u>14 061 424,59</u>
Total, actif	<u>8 433 737,07</u>	<u>67 841 936,01</u>
<u>Passif</u>		
Sommes à payer	854,70	8 803,40
Engagements non réglés	<u>144 430,17</u>	<u>1 482 903,14</u>
Total, passif	<u>145 284,87</u>	<u>1 491 706,54</u>
<u>Solde du Fonds</u>		
Crédits alloués pour 1978-1981	7 942 400,00	63 618 692,00
Recettes accessoires	<u>346 052,20</u>	<u>2 731 537,47</u>
Solde du Fonds au 31 décembre 1981	<u>8 288 452,20</u>	<u>66 350 229,47</u>
Total, passif et solde du Fonds	<u>8 433 737,07</u>	<u>67 841 936,01</u>

## Budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies

16. Le montant définitif révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1980-1981 au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies pour couvrir le coût du secrétariat créé par la résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale, tel qu'il a été approuvé par l'Assemblée dans sa résolution 36/234 du 18 décembre 1981, s'établit à 11 165 400 dollars. Le montant total des dépenses engagées pour l'exercice biennal 1980-1981 s'est élevé à 10 906 947 dollars, de sorte qu'il restait au 31 décembre 1981 un solde non engagé de 258 453 dollars.

17. Les opérations qui relèvent du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies apparaissent au chapitre 18 (état I et tableaux connexes) du rapport financier et des comptes de l'ONU pour l'exercice biennal 1980-1981.

18. Le tableau synoptique des recettes et des dépenses de l'organisation reproduit dans la figure 1 ci-après est présenté essentiellement à titre d'information.

### Etats financiers

#### Etat I - Etat des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1980-1981 terminé le 31 décembre 1981

19. Le montant total des recettes de l'exercice biennal 1980-1981 s'est élevé à 66 116 618 dollars et le montant total des dépenses à 69 070 038 dollars, soit un excédent de dépenses de 2 953 420 dollars au 31 décembre 1981.

20. Les dépenses des années 1973 à 1981, qui traduisent en termes financiers l'exécution des activités relevant du programme du Fonds et de la réserve du programme du Fonds, se présentent comme suit :

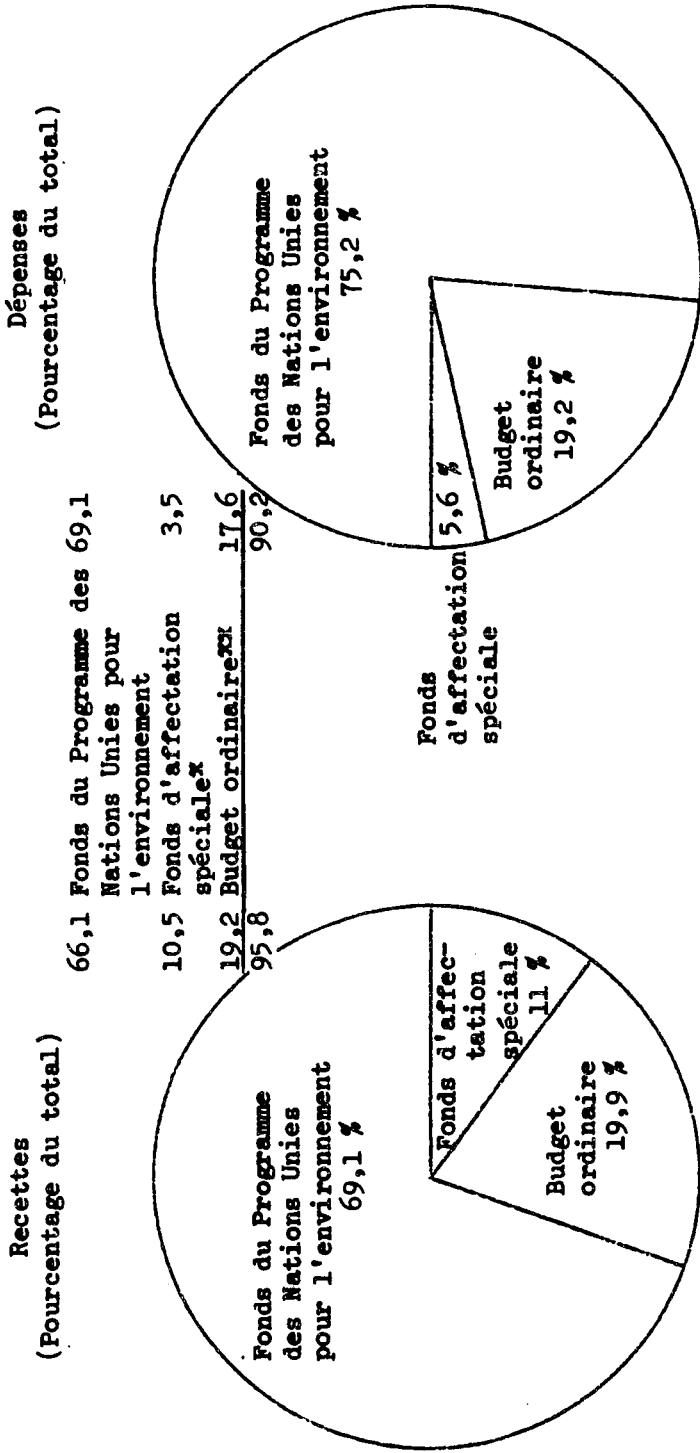
<u>Année</u>	<u>Dépenses</u> (En dollars F.-U.)
1973	3 264 485
1974	4 015 676
1975	13 146 540
1976	15 596 098
1977	21 666 410
1978	22 902 469
1979	27 036 306
1980	26 830 093
1981	23 206 960

Figure 1

Activités financées par le Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement, le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies et les fonds d'affectation spéciale du PNUÉ

Recettes et dépenses

(En millions de dollars E.-U.)



\* Y compris les recettes (138 021 dollars) et les dépenses (103 741 dollars) du Fonds d'affectation spéciale pour le programme de recrutement d'administrateurs auxiliaires.

\*\* Y compris les recettes (7 942 400 dollars) et les dépenses (6 515 686 dollars) relatives au projet de construction des locaux des Nations Unies à Nairobi.

21. Les dépenses encourues au cours de l'exercice biennal 1980-1981 au titre des activités relevant du programme du Fonds et de la réserve du programme se répartissent comme suit par objet de dépense :

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>Engagements non réglés</u>	<u>Total</u>
Personnel des projets (à l'exclusion des consultants)	8 358 970	6 241 631	114 142	14 714 743
Consultants	1 737 278	1 632 862	520 677	3 890 817
Personnel administratif d'appui	2 785 109	2 556 696	27 575	5 369 380
Frais de voyage	1 417 514	1 150 930	160 845	2 729 289
Contrats de sous-traitance	1 989 071	1 714 245	286 796	3 990 112
Bourses	430 760	444 369	-	875 129
Formation de groupe et réunions	5 682 311	3 821 675	255 317	9 759 303
Matériel consommable	467 764	323 148	4 627	795 539
Matériel non consommable	689 849	672 146	110 680	1 472 675
Location des locaux	130 316	74 183	-	204 499
Utilisation et entretien du matériel	625 660	392 679	20 559	1 038 898
Frais d'établissement de rapports	1 174 723	1 087 924	182 470	2 445 117
Frais divers	866 732	599 483	16 792	1 483 007
Frais de participation du PHUE	474 036	665 219	129 290	1 268 545
<b>Total</b>	<u>26 830 093</u>	<u>21 377 190</u>	<u>1 829 770</u>	<u>50 037 053</u>

22. Les dépenses relatives au programme et à l'appui au programme engagées au cours de la période 1973-1981 se répartissent comme suit par année :

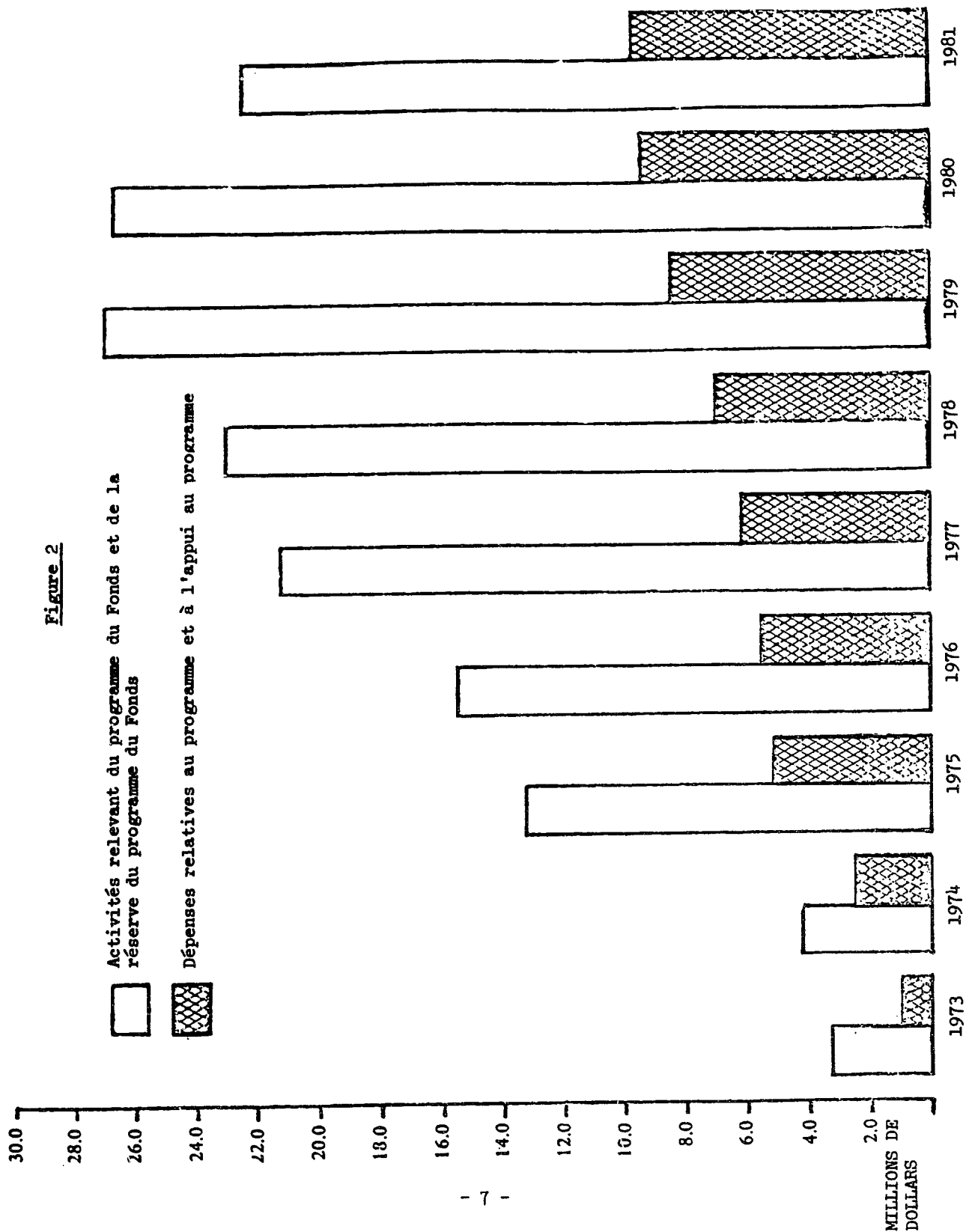
<u>Année</u>	<u>Dépenses</u> (En dollars F.-U.)
1973	926 985
1974	2 550 095
1975	5 083 009
1976	5 404 167
1977	6 070 770
1978	6 953 728
1979	8 236 721
1980	9 467 382 <sup>x</sup>
1981	9 565 603 <sup>xx</sup>

<sup>x</sup> Y compris des engagements non réglés d'un montant de 793 738 dollars.

<sup>xx</sup> Y compris des engagements non réglés d'un montant de 366 220 dollars.

23. Le montant total des dépenses engagées au cours de la période 1973-1981 au titre des activités relevant du programme du Fonds et de la réserve du programme ainsi que des dépenses relatives au programme et à l'appui au programme est présenté de façon schématique à titre d'information dans la figure 2.

Figure 2



## Etat II - Etat du solde du Fonds au 31 décembre 1981

24. Au 31 décembre 1981, le Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement disposait d'un solde de 24 567 851 dollars, après virement de 4 400 000 dollars à la réserve financière (état III).

## Etat III - Etat de l'actif, du passif et du solde du Fonds au 31 décembre 1981

25. L'actif du Fonds a augmenté, passant de 55,6 millions de dollars au 31 décembre 1979 à 57,9 millions de dollars au 31 décembre 1981. Le passif du Fonds a augmenté, passant de 24,4 millions de dollars au 31 décembre 1979 à 28,9 millions de dollars au 31 décembre 1981. Le solde du Fonds a diminué, passant de 31,1 millions de dollars à 29 millions de dollars, y compris la réserve financière.

### 1. Inscription des pertes de numéraires et d'effets à recevoir au compte des profits et pertes

26. Conformément aux dispositions de la règle de gestion financière 110.14 et après une enquête approfondie, la passation par profits et pertes de deux soldes d'un montant total de 121,89 dollars a été approuvée par le Sous-Secrétaire général aux services financiers pour l'exercice biennal 1980-1981. Dans chacun des cas, il a été constaté au regard des faits connus à cette date-là : a) qu'il n'était pas possible d'établir la responsabilité de la perte ni de l'imputer à un membre déterminé du personnel du Programme des Nations Unies pour l'environnement, b) que tout avait été mis en oeuvre pour recouvrer la somme due et c) que de nouvelles tentatives de recouvrement restaient sans effet.

### 2. Inscription des pertes de biens au compte des profits et pertes

27. Au cours de l'exercice biennal 1980-1981, des pertes de biens d'un montant total de 11 738,13 dollars ont été inscrites au compte des profits et pertes en application des dispositions de la règle de gestion financière 110.15. A la suite de ces inscriptions, lesquelles représentent 0,01 p. 100 du solde total des biens non consommables au 31 décembre 1981, le solde des biens comptabilisés est conforme aux quantités effectivement disponibles.

## Etat IV - Fonds des immobilisations : état de l'actif et du passif au 31 décembre 1981

28. Le compte du Fonds des immobilisations fait apparaître le coût total de la construction des locaux temporaires du Programme des Nations Unies pour l'environnement à Gigiri, qui s'élevait à 1 895 812 dollars une fois les travaux achevés à la fin de 1976, ainsi que les sources de financement. Celles-ci se composent du montant donné par le Gouvernement kényen et des crédits ouverts chaque année au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies et au budget des dépenses relatives au programme et à l'appui au programme du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Ces crédits ont servi au remboursement du prêt temporaire consenti par le Fonds en 1976 (1 150 000 dollars); ce prêt ayant été entièrement remboursé au 31 décembre 1981, le Fonds des immobilisations faisait apparaître un solde nul à cette date.

Etat V - Fonds de roulement (information) : état des recettes et des dépenses et état de l'actif et du passif au 31 décembre 1981

29. Par la section III de sa décision 42 (III) en date du 30 avril et du 2 mai 1975, le Conseil d'administration a créé, en tant qu'opération autonome, ce fonds destiné à financer l'élaboration, la publication et la diffusion de documents d'information du PNUE. Au cours de l'exercice biennal 1980-1981, les recettes se sont élevées à 68 824 dollars et les dépenses à 125 844 dollars: le solde non utilisé était donc de 134 465 dollars au 31 décembre 1981.

Etat VI - Fonds d'affectation spéciale du PNUE pour le Prix international dans le domaine de l'environnement : état des recettes et des dépenses, et état de l'actif et du passif au 31 décembre 1981

30. Ce fonds d'affectation spéciale a été créé par la résolution 3003 (XXVII) de l'Assemblée générale en date du 15 décembre 1972, qui instituait un prix international dans le domaine de l'environnement. Ce prix, d'un montant de 50 000 dollars, a été décerné en 1976, 1977 et 1978. Le solde dont ce fonds d'affectation spéciale disposait au 31 décembre 1981 (3 984 dollars) est placé dans un compte d'épargne qui rapporte 5 p. 100 d'intérêt par an.

Etat VII - Fonds généraux d'affectation spéciale du PNUE : état récapitulatif des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1980-1981 terminé le 31 décembre 1981 et état récapitulatif de l'actif et du passif au 31 décembre 1981

31. Dans le contexte des efforts visant à harmoniser des états financiers des diverses organisations, les renseignements relatifs aux cinq principaux fonds d'affectation spéciale du PNUE (voir plus loin) ont été regroupés dans un seul état et dans un seul tableau. Leurs disponibilités sont actuellement gérées par l'intermédiaire d'un compte commun unique en dollars des Etats-Unis, ouvert à New York et au crédit duquel ne figure qu'un montant minime gardé comme fonds de roulement, le solde étant placé à terme de manière à rapporter des intérêts.

1. Fonds d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution

32. Par sa décision 7/14 D du 3 mai 1979, le Conseil d'administration a approuvé, conformément à l'article V du chapitre II des procédures générales relatives à la conduite des opérations du Fonds du PNUE, la création d'un fonds régional d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution.

33. Lorsque le Conseil d'administration a approuvé par l'alinéa b) du paragraphe 1 de sa décision 9/26 le maintien de ce fonds d'affectation spéciale jusqu'au 31 décembre 1982, on prévoyait qu'à cette date les parties à la Convention de Barcelone auraient créé un fonds pour financer le Plan d'action pour la Méditerranée dont elles assureraient elles-mêmes la gestion. Il est prévu de transférer prochainement le groupe de coordination du Plan d'action de Genève à Athènes en application d'un accord signé entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement grec.

2. Fonds d'affectation spéciale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des régions côtières de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Emirats arabes unis, de l'Iran, de l'Iraq, du Koweït, d'Oman et du Qatar

34. Par le paragraphe 9 de sa décision 6/13 D du 24 mai 1978, le Conseil d'administration a approuvé, conformément à l'article V du chapitre II des procédures générales relatives à la conduite des opérations du Fonds du PNUE, la création d'un fonds d'affectation spéciale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des régions côtières de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Emirats arabes unis, de l'Iran, de l'Iraq, du Koweït, d'Oman et du Qatar.

35. Lorsque, par l'alinéa a) du paragraphe 1 de sa décision 9/26, le Conseil d'administration a approuvé à sa neuvième session le maintien de ce Fonds d'affectation spéciale jusqu'au 31 décembre 1981, on pensait qu'à cette date l'organisation régionale aurait créé son propre fonds d'affectation spéciale et que le solde résiduel du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies aurait été versé au nouveau fonds. Toutefois, en octobre 1981, le Président du Comité exécutif des parties à la Convention a prié le Directeur exécutif de fournir un appui technique à la nouvelle organisation régionale pour une période supplémentaire de deux ans, et, après avoir consulté le Bureau des services financiers, il a été décidé de maintenir le Fonds d'affectation spéciale pendant deux ans de plus jusqu'au 31 décembre 1983. Les fonds détenus par le PNUE qui n'étaient pas nécessaires à ce projet d'appui ont été versés à la nouvelle organisation régionale sur la demande de son comité exécutif.

3. Fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

36. Par sa décision 7/14 E du 3 mai 1979, le Conseil d'administration a approuvé, conformément à l'article V du chapitre II des procédures générales relatives à la conduite des opérations du Fonds du PNUE, la création d'un fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Par l'alinéa c) du paragraphe 1 de sa décision 9/26, le Conseil d'administration a approuvé le maintien de ce fonds d'affectation spéciale jusqu'au 31 décembre 1983.

4. Fonds d'affectation spéciale pour l'organisation d'ateliers régionaux de formation à la gestion de l'environnement

37. A sa neuvième session, le Conseil d'administration a noté que le Secrétaire général avait donné son accord à la création d'un fonds d'affectation spéciale pour l'organisation d'ateliers régionaux de formation à la gestion de l'environnement, en particulier dans le contexte de l'industrie des pâtes et papiers (décision 9/26, huitième alinéa du préambule). Les recettes de ce fonds devaient provenir entièrement de contributions versées par l'Organisation suédoise pour le développement international (SIDA). La première de ces contributions, d'un montant total de 160 356 dollars, a été reçue en octobre 1981, permettant ainsi d'entreprendre les préparatifs des deux premiers ateliers, qui ont eu lieu à New Delhi en février 1982 et à Manille en mars 1982.



5. Compte spécial pour financer la mise en oeuvre du Plan d'action pour lutter contre la désertification

38. Le Compte spécial pour financer la mise en oeuvre du Plan d'action pour lutter contre la désertification a été créé en application de la section IX de la résolution 33/116 C adoptée par l'Assemblée générale en décembre 1978. Le Directeur exécutif a été autorisé par le Secrétaire général à accepter des annonces de contributions au Compte spécial, à examiner et à approuver les plans de dépenses et à allouer les fonds.

Etat VIII - Programme de recrutement d'administrateurs auxiliaires du PNUE financé par les Gouvernements danois et norvégien : état récapitulatif des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1980-1981 terminé le 31 décembre 1981 et état récapitulatif de l'actif et du passif au 31 décembre 1981

39. En 1981, le PNUE a conclu avec l'Agence danoise pour le développement international (DANIDA) un accord en vertu duquel cette dernière a accepté d'alimenter un fonds d'affectation spéciale dont la création avait été approuvée par le Secrétaire général en vue de financer le recrutement par le PNUE d'administrateurs auxiliaires danois. Le Secrétaire général a délégué la responsabilité d'administrer ce fonds au Directeur exécutif dans un mémorandum daté du 24 novembre 1981 émanant du Sous-Secrétaire général aux services financiers. Un arrangement similaire a également été conclu avec le Gouvernement norvégien et le Secrétaire général en a officiellement délégué la responsabilité au Directeur exécutif dans un mémorandum daté du 29 janvier 1982 émanant du Sous-Secrétaire général aux services financiers.

Etat IX - Comptes spéciaux pour les dépenses d'appui au programme : état des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1980-1981 terminé le 31 décembre 1981 et état de l'actif et du passif au 31 décembre 1981

40. Pour tenir compte des dépenses d'appui au programme et des recettes correspondantes, on a imputé un montant de 13 p. 100 à chacun des cinq fonds d'affectation spéciale et un montant de 12 p. 100 au programme de recrutement d'administrateurs auxiliaires du PNUE. Pour l'exercice biennal 1980-1981, le montant total des recettes s'est élevé à 640 778 dollars et les dépenses à 357 671 dollars, le solde des comptes laissant apparaître un excédent des recettes sur les dépenses de 283 107 dollars.

Introduction

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1981, ainsi qu'il y est tenu par la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale et l'article XIV du règlement financier du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

2. Les comptes ont été vérifiés conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, à l'annexe dudit règlement et aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe mixte de vérificateurs extérieurs des comptes de l'ONU, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. La vérification a été effectuée au siège du PNUE, à Nairobi.

3. Au cours de l'exercice biennal, le Comité a continué à rendre compte des résultats d'opérations précises de vérification et à envoyer à l'Administration des notes de gestion contenant des observations détaillées. Cette pratique a contribué à l'instauration d'un dialogue continu avec l'Administration et va dans le sens de la méthode de vérification fondée sur les systèmes que le Comité applique à tous les organismes des Nations Unies dont il est chargé de vérifier les comptes.

4. Les questions ci-après sont celles qui nous ont paru les plus importantes à signaler à l'issue de la vérification des comptes de l'exercice biennal. Ces questions ont été examinées avec l'Administration, dont la réaction a été indiquée, selon qu'il convenait.

Dépenses d'équipement

5. Après avoir examiné le registre des contrats relatifs à la construction du nouveau siège permanent du PNUE à Gigiri (Nairobi), nous avons recommandé :

a) Que toute prolongation du délai fixé pour l'exécution des travaux ou toute modification importante des plans ou des travaux soient motivées par écrit et que ce document, accompagné des pièces justificatives appropriées, soit versé au dossier.

b) Qu'une procédure soit établie pour permettre au Groupe de la planification et à l'architecte d'autoriser immédiatement l'introduction de modifications mineures et au Directeur exécutif de connaître dès que possible l'avis du Comité des marchés sur des modifications importantes afin de pouvoir les approuver.

6. L'Administration a accepté de mettre en œuvre nos recommandations.

7. Par ailleurs, nous avons accédé à la demande de l'Administration qui sollicitait notre aide pour l'établissement des contrats et nous avons constaté avec satisfaction que la plupart des clauses dont nous avons recommandé l'inclusion en vue de protéger les intérêts de l'Organisation des Nations Unies avaient été insérées dans les devis quantitatifs. Ces clauses portaient sur la responsabilité des entrepreneurs en cas de divergence entre les plans et le devis

quantitatif, l'obligation de fixer des prix unitaires raisonnables, les risques de collusion qui fausseraient la concurrence, l'introduction de changements dans le dossier d'appels d'offre, les modifications des conditions de l'offre proposées par le soumissionnaire, la conformité des travaux et du matériel aux conditions énoncées dans le contrat et la responsabilité en cas de sérieux vices de construction qui n'apparaîtraient qu'après l'achèvement des travaux.

#### Traitement électronique de l'information

8. En examinant le système de traitement électronique de l'information du PNUE, nous avons constaté plusieurs carences, principalement au niveau des opérations de contrôle. Nous avons recommandé à l'Administration de prendre des mesures pour améliorer les opérations.

9. L'Administration a déclaré qu'elle était pleinement consciente de ces carences qu'elle a attribuées à l'insuffisance des effectifs du Groupe de traitement électronique des données où il manquait un poste d'assistant programmeur, un poste supplémentaire de programmeur et des postes d'assistant administratif. Cependant, des mesures étaient prises pour y remédier.

#### Contrôle budgétaire

10. Bien que le montant total des dépenses relatives au programme et à l'appui au programme n'ait pas excédé celui des crédits approuvés pour l'exercice biennal, l'examen des comptes a fait apparaître un dépassement de crédit substantiel pour certains comptes budgétaires secondaires.

11. L'Administration a signalé qu'elle avait donné des instructions à son personnel pour qu'il réduise au minimum les dépenses et s'en tienne au montant des crédits alloués.

#### Monnaies non convertibles

12. Nous avons constaté que le solde des avoirs accumulés en monnaies non convertibles avait sensiblement diminué. La valeur en dollars de ces avoirs est tombée de l'équivalent de 16 768 490 dollars à la fin de l'exercice biennal 1978-1979 à 13 047 030 dollars à la fin de l'année 1981, ce qui est dû, d'une part aux efforts déployés par l'Administration pour utiliser ces monnaies non convertibles et, d'autre part, à la revalorisation du dollar.

#### Biens consommables et non consommables

13. En examinant les comptes, nous avons constaté que le système d'inventaires laissait à désirer : les articles étaient inventoriés par les fonctionnaires qui étaient chargés d'en tenir la comptabilité et en avaient la garde sans le concours d'un tiers; les divergences constatées n'étaient pas signalées rapidement au Comité de contrôle du matériel pour enquête; des articles avaient été remis à des fonctionnaires sans qu'ils aient signé un reçu et aucune mesure n'avait été prise pour écouler les articles dont le Comité de contrôle du matériel avait recommandé la liquidation.

14. L'Administration a déclaré qu'elle prendrait les mesures nécessaires pour améliorer le système d'inventaire.

Observations sur les problèmes soulevés dans le rapport sur  
l'exercice biennal 1978-1979 3/

15. Sauf pour ce qui est de la présentation tardive des états financiers par les agents d'exécution, l'Administration a soit fourni des explications satisfaisantes soit pris les mesures voulues en ce qui concerne les problèmes soulevés dans le rapport sur l'exercice biennal 1978-1979.

Remerciements

16. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Directeur exécutif, ses collaborateurs et les membres du personnel de l'aide et du concours qu'ils lui ont apportés.

Le Premier Président de la Cour des comptes de Belgique,

(Signé) H. VREBOS

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Bangladesh,

(Signé) Osman Ghani KHAN

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) J. B. H. COLEMAN

### III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés de I à IX et dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'exercice biennal 1980-1981, terminé le 31 décembre 1981. Nous avons notamment effectué un examen général des procédures comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence. A la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers rendent bien compte des opérations financières comptabilisées pour l'exercice, lesquelles opérations étaient conformes au Règlement financier et aux autorisations des organes délibérants, et qu'ils représentent bien la situation financière au 31 décembre 1981.

Le Premier Président de la Cour des comptes de Belgique,

(Signé) H. VREBOS

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Bangladesh,

(Signé) Osman Ghani KHAN

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) J. B. H. COLEMAN

Juin 1982



IV. COMPTES DE L'EXERCICE BIENNAL TERMINE LE  
31 DECEMBRE 1981

Etat I

ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES DE L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981  
TERMINE LE 31 DECEMBRE 1981

(En dollars des Etats-Unis)

	<u>1980-1981</u>	<u>1978-1979</u>
<u>Recettes</u>		
Contributions reçues des gouvernements (tableau 1.1)	62 415 566	61 436 725
Dons de sources publiques	80	3 603
Intérêts perçus	4 536 259	3 360 234
Remboursement de sommes versées au titre des projets pour des exercices antérieurs	(8 366)	303 447
Revenu des loyers	43 816	52 762
Recettes diverses	180 791	70 081
Pertes/gains au change	(1 051 528)	1 112 780
	<u>66 116 618</u>	<u>66 339 632</u>
<u>Dépenses</u>		
Activités relevant du programme du Fonds (tableau 1.2)	49 754 222	49 812 926
Activités relevant de la réserve du programme du Fonds (tableau 1.2)	282 831	125 845
Dépenses relatives au programme et à l'appui au programme (tableau 1.3)	19 032 985	15 190 449
	<u>69 070 038</u>	<u>65 129 220</u>
Excédent des recettes sur les dépenses (état II)	<u>(2 953 420)</u>	<u>1 210 412</u>

Certifié exact

Le Sous-Directeur exécutif chargé du  
Bureau du Fonds pour l'environnement  
et de l'administration,

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1982



Tableau 1.1

ETAT DES CONTRIBUTIONS ANNONCEES NON VERSEES AU 31 DECEMBRE 1981

(En dollars des Etats-Unis)

Pays	Contributions annoncées non versées au	Contributions annoncées et ajustements		Contributions annoncées pour des exercices ultérieurs	Montants recouvrés et ajustements		Contributions annoncées non versées pour 1981 et des exercices antérieurs	Contributions annoncées non versées pour des exercices ultérieurs
	1er janvier 1980	Pour 1980	Pour 1981		En 1980	En 1981		
Algérie	10 000	10 000	10 000	11 000	10 000	10 000	10 000	11 000
Allemagne, République fédérale d'	-	2 395 675	1 956 522	-	2 395 675	1 956 522	-	-
Arabie saoudite	-	250 000	250 000	-	250 000	250 000	-	-
Argentine	-	70 000	70 000	70 000	60 000	72 926	7 074	70 000
Australie	9 047	500 000	500 000	-	506 487	502 560	-	-
Autriche	-	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	-	300 000
Bahamas	-	500	-	-	-	-	500	-
Bangladesh	3 000	11 000	-	-	14 000	-	-	-
Barbade	-	1 000	1 000	2 000	1 000	1 000	-	2 000
Belgique	300 000	300 000	-	-	600 000	-	-	-
Bénin	2 000	2 000	-	2 000	-	-	4 000	2 000
Bhoutan	-	1 000	-	-	-	-	1 000	-
Botswana	1 266	1 266	1 337	1 543	1 266	4 146	-	-
Brsil	-	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	-	20 000
Bulgarie	-	5 869	5 869	-	5 869	5 869	-	-
Burundi	-	5 486	5 589	-	5 486	5 589	-	-
Canada	-	700 000	805 000	-	700 000	805 000	-	-
Cap-Vert	-	2 000	-	-	-	-	2 000	-
Chili	-	3 000	5 000	-	3 000	5 000	-	-
Chine	312 500	20 833	114 779	115 607 a/	333 333	114 779	-	115 607
Cyprre	1 000	2 000	2 000	4 000	-	4 000	1 000	4 000
Colombie	5 000	4 767	40 234	35 000	9 767	21 336	18 898	35 000
Congo	-	-	14 429	-	-	14 429	-	-
Côte d'Ivoire	-	-	45 675	-	-	45 675	-	-
Danemark	-	400 000	335 032	-	400 000	335 032	-	-
Egypte	-	9 854	10 000	15 000	9 854	10 000	-	15 000
Espagne	-	200 000	200 000	-	200 000	-	200 000	-
Etats-Unis d'Amérique	-	10 000 000	9 981 000	-	5 000 000	14 981 000	-	-
Finlande	-	300 000	350 000	350 000	300 000	350 000	-	350 000
France	-	1 428 571	1 071 429	973 451 a/	1 428 571	1 071 429	-	973 451
Gabon	-	1 034	-	-	-	-	1 034	-
Ghana	31 300	19 000	(24 200)	-	-	26 100	-	-
Grèce	-	7 000	19 608	-	-	26 608	-	-
Guinée-Bissau	4 000	2 000	2 000	-	-	-	8 000	-
Haute-Volta	1 000	1 000	-	-	-	-	2 000	-
Hongrie	-	24 618	20 024	21 429 a/	24 618	20 024	-	21 429
Inde	50 261	101 211	100 000	-	151 211	50 000	50 261	-
Indonésie	-	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	-	12 000
Iran	200 000	100 000	-	-	-	-	300 000	-
Iraq	-	150 286	76 271	76 000	150 286	-	76 271	76 000
Irlande	-	26 923	20 735	-	26 923	20 735	-	-
Islande	-	6 000	6 600	-	-	12 600	-	-
Israël	-	15 000	-	-	-	-	15 000	-
Italie	-	400 000	800 000	400 000	-	400 000	800 000	400 000
Jamahiriya arabe libyenne	400 000	(400 000)	-	-	-	-	-	-
Jamaïque	-	4 000	3 745	-	4 000	3 745	-	-
Japon	-	3 600 000	4 000 000	-	3 600 000	4 000 000	-	-
Kenya	-	45 046	40 000	34 951 a/	45 046	40 000	-	34 951
Koweït	100 000	200 000	200 000	-	100 000	100 000	-	-
Lesotho	-	1 000	-	-	-	-	1 000	-
Libéria	-	1 500	-	-	1 500	-	-	-
Luxembourg	-	10 000	10 000	-	10 000	10 000	-	-
Malaisie	-	10 000	10 000	10 000	-	20 000	-	10 000
Malawi	1 439	2 439	1 013	-	2 487	2 404	-	-
Malte	-	2 020	1 842	-	2 020	1 842	-	-

Tableau 1.1 (suite)

Pays	Contributions annoncées non versées au 1er janvier 1980	Contributions annoncées et ajustements		Contributions annoncées pour des exercices ultérieurs	Montants recouvrés et ajustements		Contributions annoncées non versées pour 1981 et des exercices antérieurs	Contributions annoncées non versées pour des exercices ultérieurs
		Pour 1980	Pour 1981		En 1980	En 1981		
Maurice	2 000	1 004	-	-	3 004	-	-	-
Mauritanie	-	4 040	-	-	4 040	-	-	-
Mexique	-	150 000	150 000	-	99 957	198 036	2 007	-
Nigéria	-	32 000	64 000	12 000	-	119 612	-	8 188
Norvège	-	1 021 673	986 311	947 368 a/	1 021 673	986 311	-	947 368
Nouvelle-Zélande	-	80 287	88 038	-	80 287	88 038	-	-
Oman	-	3 333	3 333	-	3 333	-	3 333	-
Ouganda	1 326	1 263	(2 208)	-	-	-	181	-
Pakistan	3 000	7 000	5 000	-	10 000	5 000	-	-
Panama	4 000	4 000	4 000	-	4 000	8 000	-	-
Pays-Bas	-	456 972	390 011	445 833 a/	456 972	390 011	-	445 833
Pérou	2 000	2 000	2 000	-	2 000	4 000	-	-
Philippines	15 000	16 000	18 000	20 000	5 000	10 000	14 000	20 000
Pologne	-	45 181	45 181	90 362	45 181	45 181	-	90 362
Portugal	3 000	3 000	3 000	1 000	3 000	6 000	-	3 000
République arabe syrienne	-	3 006	1 000	-	3 006	1 000	-	-
République de Corée	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000	10 000	-	10 000
République démocratique allemande	-	214 127	179 654	170 455 a/	214 127	179 654	-	170 455
République démocratique populaire lao	-	4 000	-	-	-	-	4 000	-
République dominicaine	2 000	1 000	-	-	2 000	-	1 000	-
République socialiste soviétique de Biélorussie	-	19 757	18 336	16 466 a/	19 757	18 336	-	16 466
République socialiste soviétique d'Ukraine	-	48 632	45 134	89 762 a/	48 632	45 134	-	89 762
République-Unie de Tanzanie	10 610	5 305	258	-	-	16 173	-	-
République-Unie du Cameroun	631	8 670	-	7 811 a/	9 101	-	-	7 811
Roumanie	-	5 000	-	-	5 000	-	-	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	1 428 571	1 100 917	1 181 102 a/	1 428 571	1 100 917	-	1 181 102
Sénégal	10 000	5 000	5 000	-	-	-	20 000	-
Seychelles	-	-	-	100	-	100	-	-
Singapour	-	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	-	1 000
Somalie	-	1 605	3 210	-	1 605	3 210	-	-
Soudan	-	1 500	1 500	1 500	1 500	-	1 500	1 500
Sri Lanka	1 000	500	2 000	-	500	-	1 000	-
Suède	-	1 875 000	1 875 000	5 000 000 a/	1 875 000	1 875 000	-	5 000 000
Suisse	-	637 707	513 507	536 932 a/	637 707	513 507	-	536 932
Tchécoslovaquie	-	28 736	23 320	25 773 a/	-	52 056	-	25 773
Thaïlande	-	10 000	10 000	-	10 000	10 000	-	-
Togo	922	922	-	707	-	1 807	37	707
Tunisie	-	-	19 620	-	-	19 620	-	-
Turquie	11 722	6 000	6 000	-	12 114	6 000	5 608	-
Union des Républiques socialistes soviétiques	-	3 984 803	3 698 166	7 354 839 a/	3 984 803	3 698 166	-	7 354 839
Venezuela	-	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	-	100 000
Yémen démocratique	-	1 323	2 779	1 456	1 323	2 779	-	1 456
Yougoslavie	36 011	35 000	71 151	-	35 411	106 751	-	-
Zaire	-	25 000	-	-	-	-	25 000	-
Zambie	-	-	-	11 500	-	-	-	11 500
<b>Total</b>	<b>1 545 035</b>	<b>31 576 815</b>	<b>30 838 751</b>	<b>18 521 949</b>	<b>26 834 203 b/</b>	<b>35 553 749 b/</b>	<b>1 597 904</b>	<b>18 496 694</b>

a/ Convertis au t .x de change appliqué par l'ONU en décembre 1981.

b/ Dont 4 696 570 dollars reçus en monnaies non convertibles en 1980 et 4 178 243 dollars en 1981.

Tableau 1.2

ETAT RECAPITULATIF DES CREDITS OUVERTS, DES CREDITS ALLOUES, DES DEPENSES ENGAGEES ET DU SOLDE INUTILISE  
DES CREDITS OUVERTS ET DES CREDITS ALLOUES AU TITRE DES ACTIVITES RELEVANT DU PROGRAMME DU FONDS ET DE LA  
RESERVE DU PROGRAMME DU FONDS AU 31 DECEMBRE 1981

(En dollars des Etats-Unis)

	Crédits ouverts pour <u>1980-1981</u>	Crédits alloués pour <u>1980-1981</u>	Crédits non alloués	Dépenses engagées en 1980/1981			Total	Solde inutilisé des crédits ouverts	Solde inutilisé des crédits alloués
				Décaissements		Engagements non réglés en 1981			
				1980	1981				
<b>I. Activités relevant du programme du Fonds</b>									
Établissements humains et santé humaine	8 200 000	8 000 000	200 000	2 285 984	2 168 853	13 350	4 468 187	3 731 813	3 731 813
Appui Environnement et développement	12 700 000	12 800 000	(100 000)	5 364 294	4 939 524	581 915	10 885 733	1 814 267	1 714 267
Océans	4 400 000	4 700 000	(300 000)	1 681 054	1 483 512	126 349	3 290 915	1 109 085	1 409 085
Energie	7 500 000	7 200 000	300 000	2 852 014	2 576 447	272 356	5 700 817	1 799 183	1 499 183
Gestion de l'environnement (y compris le droit de l'environnement)	1 500 000	1 500 000	-	302 055	89 785	9 824	401 664	1 098 336	1 098 336
Ecosystèmes terrestres	1 500 000	1 500 000	-	412 868	295 064	94 328	802 280	697 720	697 720
Catastrophes naturelles	11 800 000	11 600 000	200 000	5 050 601	2 617 541	31 269	7 699 411	4 100 589	3 900 589
Plan Vigie	500 000	500 000	-	59 073	26 947	-	86 020	413 980	413 980
Données sur l'environnement	12 100 000	12 300 000	(200 000)	5 252 064	4 421 642	500 573	10 174 279	1 925 721	2 125 721
Terres arides et semi-arides (y compris la désertification)	1 100 000	1 200 000	(100 000)	466 213	602 278	60 928	1 129 419	(29 419)	70 501
	6 550 000	6 550 000	-	3 063 296	1 969 333	82 868	5 115 497	1 434 503	1 434 503
	<u>67 850 000</u>	<u>67 850 000</u>	<u>-</u>	<u>26 789 516</u>	<u>21 190 946</u>	<u>1 773 760</u>	<u>49 754 222</u>	<u>18 095 778</u>	<u>18 095 778</u>
<b>II. Activités relevant de la réserve du programme du Fonds</b>									
	2 000 000	1 040 577	959 423	40 577	186 244	56 010	282 831	1 717 169	757 746
	<u>69 850 000</u>	<u>68 890 577</u>	<u>959 423</u>	<u>26 830 093</u>	<u>21 377 190</u>	<u>1 829 770</u>	<u>50 037 053</u>	<u>19 812 947</u>	<u>18 853 524</u>

a/ Voir décision 8/18, par. 10.

Tableau 1.3

ETAT RECAPITULATIF DES CREDITS OUVERTS, DES CREDITS ALLOUES, DES DEPENSES ENGAGEES ET DU SOLDE INUTILISE  
DES CREDITS OUVERTS ET DES CREDITS ALLOUES AU TITRE DES DEPENSES RELATIVES AU PROGRAMME ET A L'APPUI AU  
PROGRAMME AU 31 DECEMBRE 1981

(En dollars des Etats-Unis)

	Crédits ouverts pour 1980-1981	Crédits <u>a/</u> alloués pour 1980-1981	Crédits non alloués	Dépenses engagées en 1980/1981			Total	Solde inutilisé des crédits ouverts	Solde inutilisé des crédits alloués
				Décaissements		Engagements non réglés en 1980/81			
				1980	1981				
Postes permanents	9 095 100	8 788 500	106 600	4 141 197	4 297 022	40 746	8 678 965	416 115	109 535
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	263 700	263 700	-	112 279	168 148	29 358	109 785	(46 085)	(46 085)
Consultants (y compris frais de voyage)	756 900	718 400	38 500	208 230	114 650	198 579	721 459	15 441	(1 059)
Heures supplémentaires et sur Salaire de nuit	98 500	98 500	-	44 502	57 350	-	101 852	(13 352)	(13 352)
Groupes spéciaux d'experts	196 100	116 500	59 600	74 141	35 469	25 838	135 448	60 852	1 052
Formation linguistique	44 300	44 300	-	20 149	28 554	4 040	52 743	(8 443)	(8 443)
Dépenses communes de personnel	4 330 700	4 190 000	140 700	2 002 933	1 801 288	299 175	4 105 396	225 304	84 604
Frais de voyage du personnel en mission	1 217 500	1 093 900	143 600	507 653	435 042	134 489	1 077 184	160 316	16 716
Services contractuels	229 200	169 100	60 100	74 173	58 281	41 222	173 676	55 524	(4 576)
Frais généraux de fonctionnement	1 788 000	1 788 000	-	874 993	848 789	246 510	1 970 292	(18 292)	(182 292)
Fournitures et accessoires	646 100	646 100	-	240 573	306 021	116 267	662 861	(16 763)	(16 763)
Mobilier et matériel	183 100	171 900	11 200	59 821	71 467	23 734	157 022	(6 078)	14 878
Amortissement du prêt- construction des locaux temporaires	239 400	226 000	11 400	113 000	87 800	-	200 800	18 600	25 200
Bourses, dons et contributions	5 700	5 700	-	-	-	-	-	5 700	5 700
Contributions aux activités administratives conjointes au sein des Nations Unies	685 500	685 500	-	-	685 500	-	685 500	-	-
<b>Total</b>	<b>19 800 000</b>	<b>19 026 100</b>	<b>773 900</b>	<b>8 673 644</b>	<b>9 199 183</b>	<b>1 159 958</b>	<b>19 032 985</b>	<b>767 015</b>	<b>(6 885)</b>

a/ Les crédits alloués pour 1980-1981, d'un montant de 19 800 000 dollars, tiennent compte de la répartition approuvée par le Directeur exécutif.

ETAT II

ETAT DU SOLDE AU 31 DECEMBRE 1981  
(en dollars des Etats-Unis)

	<u>1981</u>	<u>1979</u>
Solde disponible aux 1er janvier 1980 et 1978 respectivement	26 952 428	26 339 363
A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses (état I)	(2 953 420)	1 210 412
Economies réalisées sur le règlement d'engagements d'exercices antérieurs	768 843	139 036
Total partiel	<u>24 767 851</u>	<u>27 688 811</u>
A réduire : Virement à la réserve financière	200 000	600 000
Ajustement du solde du Fonds de roulement (Information) au 1er janvier 1979	-	32 378
Allocation au Fonds de roulement (Information) en 1979	-	104 005
Solde disponible au 31 décembre (état III)	<u><u>24 567 851</u></u>	<u><u>26 952 428</u></u>

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Directeur exécutif chargé du Bureau du Fonds  
pour l'environnement et de l'administration,

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1982

ETAT III

ETAT DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DU SOLDE DU FONDS DU PNUE AU 31 DECEMBRE 1981  
(en dollars des Etats-Unis)

	<u>1981</u>	<u>1979</u>
<b><u>Actif</u></b>		
Disponible en banque,		
-En monnaies convertibles a/	17 918 863	15 646 710
-En monnaies non convertibles	13 047 030	16 768 490
Avances aux institutions coopérantes et aux organismes d'appui	2 710 466	3 405 862
Contributions annoncées à recevoir des gouvernements (tableau 1.1)	20 094 598	16 586 348
Intérêts échus à recevoir	-	276 336
Sommes à recevoir	1 472 756	472 101
Charges différées (Note 6)	1 701 650	1 426 243
Prêt au Fonds des immobilisations (bâtiments temporaires du PNUE à Gigiri) (état IV)	-	370 800
Sommes à recevoir de fonds des Nations Unies et au titre de virements interfonds (Note 7)	<u>941 632</u>	<u>649 128</u>
Total, actif	<u>57 886 995</u>	<u>55 602 018</u>
<b><u>Passif</u></b>		
Sommes à payer (Note 5)	3 243 830	778 341
Avances consenties par les institutions coopérantes et les organismes d'appui	3 817 709	3 266 252
Engagements non réglés (tableaux 1.2 et 1.3)	2 989 728	4 455 193
Contributions comptabilisées d'avance (tableau 1.1)	18 521 949	15 041 313
Sommes à payer des fonds des Nations Unies et au titre de virements interfonds (note 7)	<u>345 928</u>	<u>908 491</u>
Total, passif	<u>28 919 144</u>	<u>24 449 590</u>
<b><u>Solde</u></b>		
Solde disponible au 31 décembre (état II)	24 567 851	26 952 428
Réserve financière	<u>4 400 000</u>	<u>4 200 000</u>
Total, solde du Fonds	<u>28 967 851</u>	<u>31 152 428</u>
Total, passif et solde du Fonds	<u><u>57 886 995</u></u>	<u><u>55 602 018</u></u>

a/ Comprend les intérêts des placements effectués en 1979, d'un montant de 14 926 103 dollars et des placements effectués en 1981, d'un montant de 17 721 600,19 dollars (tableau 3.1).

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Directeur exécutif chargé du Bureau du Fonds  
pour l'environnement et de l'administration,

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1982

Tableau 3.1

DISPONIBILITES ET PLACEMENTS BANCAIRES  
AU 31 DECEMBRE 1981  
(en dollars des Etats-Unis)

Valeur comptable

Fonds du PNUE

Disponible en banque (comptes courants).....	197 263,09
Morgan Guaranty Trust Co., Nassau	
12 5/8 p. 100 (dépôt à vue).....	1 820 000,00
Manufacturers Hanover Trust Co.,	
12 1/2 p. 100 (échéance le 28 mai 1982).....	2 500 000,00
Midland Bank, Londres	
17 1/4 p. 100 (échéance le 23 mars 1982).....	1 106 520,00
Mitsubishi Bank, Akasaka	
16 3/4 p. 100 (échéance le 12 février 1982).....	2 250 000,00
Mitsubishi Bank, Akasaka	
18 1/16 p. 100 (échéance le 18 janvier 1982).....	2 001 102,87
Mitsubishi Bank, Akasaka	
13 1/16 p. 100 (échéance le 13 mars 1982).....	2 084 541,66
Mitsubishi Bank, Akasaka	
16 3/4 p. 100 (échéance le 13 avril 1982).....	2 000 000,00
Mitsubishi Bank, Akasaka	
12 7/8 p. 100 (échéance le 8 juin 1982).....	2 009 435,66
Mitsubishi Bank, Akasaka	
14 7/8 p. 100 (échéance le 27 juillet 1982).....	1 950 000,00
	<hr/>
	17 918 863,28

Programme des Nations Unies pour l'environnement -  
Fonds d'affectation spéciale

Disponible en banque (comptes courants).....	355 324,32
Morgan Guaranty Trust Co., Nassau	
12 5/8 p. 100 (24 heures de préavis).....	250 000,00
Mitsubishi Bank, Akasaka	
13 1/4 p. 100 (échéance le 29 janvier 1982).....	2 553 250,87
Mitsubishi Bank, Akasaka	
16 5/16 (échéance le 29 janvier 1982).....	1 000 000,00
	<hr/>
	4 158 575,19 <u>a/</u>

a/ Dont :

Plan d'action de Koweït	1 686 662,53
Plan d'action pour la Méditerranée	2 218 535,42
Convention sur le commerce inter- national des espèces menacées	72 727,03
Désertification	20 293,86
Ateliers régionaux	160 356,35

ETAT IV

FONDS DES IMMOBILISATIONS - ETAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF AU 31 DECEMBRE 1981

(en dollars des Etats-Unis)

	<u>1981</u>	<u>1979</u>
<u>Immobilisations</u>		
Bâtiments temporaires du PNUE à Gigiri (coût initial)	1 895 812	1 895 812
Total	<u>1 895 812</u>	<u>1 895 812</u>

Passif

Passif à long terme :

Prêt consenti par le Fonds du PNUE (état III)	-	370 800
<u>Solde du Fonds des immobilisations</u>		
Crédits ouverts au budget ordinaire	500 000	330 000
Crédits ouverts au budget du Fonds du PNUE au titre des dépenses relatives au programme et à l'appui au programme	656 896	456 096
Fonds libérés	738 916	738 916
Total	<u>1 895 812</u>	<u>1 895 812</u>

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Directeur exécutif chargé du Bureau du Fonds  
pour l'environnement et de l'administration,

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1982



ETAT V

FONDS DE ROULEMENT (INFORMATION)  
(en dollars des Etats-Unis)

I. ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES DE  
L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981  
TERMINE LE 31 DECEMBRE 1981

	<u>1980-1981</u>	<u>1978-1979</u>
<u>Recettes</u>		
Vente de publications	49 586	13 958
Autres ventes	19 238	-
Total, recettes	<u>68 824</u>	<u>13 958</u>
<u>Dépenses</u>		
Consultants (y compris les frais de voyage)	45 929	-
Services contractuels	50 453	14 385
Frais généraux de fonctionnement	1 356	-
Fournitures et accessoires	11 310	-
Divers	16 796	1 210
Total, dépenses	<u>125 844</u>	<u>15 595</u>
Excédents des dépenses sur les recettes	<u>57 020</u>	<u>1 637</u>

II. ETAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF AU 31 DECEMBRE 1981

	<u>1981</u>	<u>1979</u>
<u>Actif</u>		
A recevoir du Fonds du PNUE (Note 7)	134 465	191 485
Total, actif	<u>134 465</u>	<u>191 485</u>

Passif

Solde du Fonds

Solde disponible aux 1er janvier 1980 et 1978 respectivement	191 485	63 617
Ajustement pour 1977	-	25 500
	<hr/>	<hr/>
Solde ajusté au 1er janvier	191 485	89 117
A ajouter : Crédits alloués par le Fonds du PNUF	-	104 005
A déduire : Excédent des dépenses sur les recettes	57 020	1 637
	<hr/>	<hr/>
Solde disponible au 31 décembre	134 465	191 485
Total, passif et solde du Fonds	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Directeur exécutif chargé du Bureau du Fonds  
pour l'environnement et de l'administration,

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1982

ETAT VI

FONDS D'AFFECTATION SPECIALE DU PNUE POUR LE PRIX  
INTERNATIONAL DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT  
(en dollars des Etats-Unis)

I. Etat des recettes et des dépenses de l'exercice biennal  
1980-1981 terminé le 31 décembre 1981

<u>Recettes</u>	<u>1980-1981</u>	<u>1978-1979</u>
Contribution d'un gouvernement	-	75 000
Intérêts perçus	390	602
	<hr/>	<hr/>
Total	390	75 602
	<hr/>	<hr/>
 <u>Dépenses</u>		
Prix en espèces	-	50 000
Dépenses diverses	-	24 093
	<hr/>	<hr/>
Total	-	74 093
	<hr/>	<hr/>
Excédent des recettes sur les dépenses	<u>390</u>	<u>1 509</u>

II. Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1981

<u>Actif</u>	<u>1981</u>	<u>1979</u>
A recevoir du Fonds du PNUE (Note 7)	3 984	3 594
Sommes à recevoir		
	<hr/>	<hr/>
Total, actif	3 984	3 594
	<hr/>	<hr/>
	<hr/>	<hr/>

Passif

Solde du Fonds

Solde disponible au 1er janvier 1980 et au 1er janvier 1978 respectivement	3 594	1 930
<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses	390	1 509
Economies résultant du règlement d'enga- gements relatifs à des exercices antérieurs	-	155
	<hr/>	<hr/>
Solde disponible au 31 décembre	3 984	3 594
Total, passif et solde du Fonds	<u>3 984</u>	<u>3 594</u>

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Directeur exécutif chargé du Bureau du Fonds  
pour l'environnement et de l'administration,

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1982

ETAT VII

FONDS GENERAUX D'AFFECTATION SPECIALE DU PNUE

1. Etat récapitulatif des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1980-1981 terminé le 31 décembre 1981  
(En dollars des Etats-Unis)

	Méditerranée	Plan d'action de Koweït	Convention Cites	Ateliers régionaux	Désertification	Total 1981	1979
<b>Recettes</b>							
Recettes provenant des contributions annoncées	4 050 615	3 897 803	815 316	160 356	38 524	8 962 614	3 041 988
Intérêts perçus	605 420	767 611	17 150	1 753	1 472	1 393 406	402 742
Recettes accessoires	1 688	-	-	-	-	1 688	-
<b>Total, recettes</b>	<b>4 657 723</b>	<b>4 665 414</b>	<b>832 466</b>	<b>162 109</b>	<b>39 996</b>	<b>10 357 708</b>	<b>3 444 730</b>
<b>Dépenses</b>							
Traitements et dépenses communes de personnel	1 881 792	835 321	247 854	34 870	-	2 999 837	267 308
Frais de voyage	122 980	108 195	5 573	-	-	236 748	42 119
Services contractuels	23 683	9 173	-	-	-	32 856	12 171
Formation de groupe	265 805	26 258	123 311	36 394	-	451 768	13 745
Dépenses de fonctionnement	144 312	44 390	3 000	-	-	191 702	49 445
Achats	40 579	33 656	10 182	-	-	84 417	2 793
Frais d'établissement de rapports	129 103	22 771	31 139	-	-	183 013	19 945
Dépenses diverses	204 713	59 779	33 523	-	-	298 015	26 564
Dépenses d'appui au programme	407 126	154 178	59 096	9 264	-	629 664	-
<b>Total, des dépenses</b>	<b>3 220 093</b>	<b>1 293 721</b>	<b>513 678</b>	<b>80 528</b>	<b>-</b>	<b>5 108 020</b>	<b>434 090</b>
<b>Excédent des recettes sur les dépenses</b>	<b>1 437 630</b>	<b>3 371 693</b>	<b>318 788</b>	<b>81 581</b>	<b>39 996</b>	<b>5 249 688</b>	<b>3 010 640</b>

II. Etat récapitulatif de l'actif et du passif au 31 décembre 1981

<b>Actif</b>							
Disponible en banque	2 218 535	1 686 663	72 727	160 356	20 294	4 158 575	3 042 517
Contributions annoncées non versées	3 347 194	1 592 352	1 147 980	-	-	6 087 526	-
Intérêts échus à recevoir	64 358	43 065	-	1 753	625	109 801	-
Sommes à recevoir	181 919	-	42 312	-	4 553	228 784	-
Avances aux institutions coopérantes et aux organismes d'appui	138 779	-	62 167	-	-	200 946	-
Dû par le fonds du PNUE (Note 7)	-	93 805	-	-	14 524	108 329	211 602
<b>Total, actif</b>	<b>5 950 785</b>	<b>3 415 885</b>	<b>1 325 196</b>	<b>162 109</b>	<b>39 996</b>	<b>10 893 961</b>	<b>3 254 119</b>
<b>Passif</b>							
Sommes à payer	-	170	-	-	-	170	-
Engagements non réglés	64 489	107 205	-	5 532	-	177 226	87 575
Dû aux comptes spéciaux pour les dépenses d'appui au programme	158 355	34 950	23 993	9 264	-	226 562	-
Contributions comptabilisées d'avance	2 575 466	-	982 405	-	-	3 557 871	-
Dû au fonds du PNUE (Note 7)	791 958	-	-	65 732	-	857 690	155 904
Avances des institutions coopérantes et des organismes d'appui	1 276	45 648	-	-	-	46 924	-
<b>Total, passif</b>	<b>3 591 544</b>	<b>187 973</b>	<b>1 006 398</b>	<b>80 528</b>	<b>-</b>	<b>4 866 443</b>	<b>243 479</b>
<b>Solde du Fonds</b>							
Solde disponible au 1er janvier	921 064	2 089 576	-	-	-	3 010 640	-
<b>A ajouter</b> : Excédent des recettes sur les dépenses	<b>1 437 630</b>	<b>3 371 693</b>	<b>318 788</b>	<b>81 581</b>	<b>39 996</b>	<b>5 249 688</b>	<b>3 010 640</b>
Economies réalisées lors du règlement d'engagements d'exercices antérieurs	547	66 643	-	-	-	67 190	-
<b>Total partiel</b>	<b>2 359 241</b>	<b>5 527 912</b>	<b>318 788</b>	<b>81 581</b>	<b>39 996</b>	<b>8 327 518</b>	<b>3 010 640</b>
<b>A déduire</b> : fonds versés à la nouvelle organisation régionale (Plan d'action de Koweït)	<b>-</b>	<b>2 300 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 300 000</b>	<b>-</b>
<b>Solde disponible au 31 décembre</b>	<b>2 359 241</b>	<b>3 227 912</b>	<b>318 788</b>	<b>81 581</b>	<b>39 996</b>	<b>6 027 518</b>	<b>3 010 640</b>
<b>Total, passif et solde du Fonds</b>	<b>5 950 785</b>	<b>3 415 885</b>	<b>1 325 186</b>	<b>162 109</b>	<b>39 996</b>	<b>10 893 961</b>	<b>3 254 119</b>

CERTIFIE EXACT

Le Sous-Directeur chargé du Bureau du Fonds pour l'environnement et de l'administration,

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1982

Tableau 7.1

## FONDS GENERAUX D'AFFECTATION SPECIALE DU PNUD

Etat récapitulatif des contributions annoncées non versées au 31 décembre 1981  
(En dollars E.-U.)

Pays/Fonds d'affectation spéciale	Contributions annoncées non versées au 1er janvier 1980	Contributions annoncées et ajustements pour 1980 et 1981	Contributions annoncées pour des exercices ultérieurs	Montants recouverts en 1980 et 1981 et ajustements	Contributions non versées pour 1981 et des exercices antérieurs	Contributions annoncées non versées pour des exercices ultérieurs
<b>Fonds d'affectation spéciale pour la protection de la Mer Méditerranée contre la pollution</b>						
Albanie	2 690	1 472	1 692	-	4 162	1 692
Algérie	26 920	14 720	16 920	56 532	-	2 028
Chypre	-	1 472	1 692	3 164	-	-
Egypte	21 530	11 776	13 536	21 530	11 776	13 536
Espagne	412 200	225 216	258 876	412 000	225 416	258 876
France	715 738	713 232	983 052	1 428 970	-	983 052
Grèce	-	51 520	59 220	80 000	-	30 740
Israël	46 910	33 856	38 916	66 910	13 856	38 916
Italie	744 610	497 536	571 896	728 976	513 170	571 896
Jamahiriya arabe libyenne	32 720	-23 552	27 072	32 720	23 552	27 072
Liban	8 070	4 416	5 076	-	12 486	5 076
Malte	-	1 877	2 158	4 035	-	-
Maroc	10 277	7 360	8 460	10 277	7 360	8 460
Monaco	1 345	1 472	1 692	2 817	-	1 692
République arabe syrienne	5 380	2 944	3 384	10 760	-	948
Tunisie	5 380	2 944	3 384	8 473	-	3 235
Turquie	80 760	44 160	50 760	124 895	25	50 760
Yougoslavie	107 680	58 880	67 680	106 828	59 732	67 680
Communauté économique européenne	80 000	50 000	460 000	180 000	-	410 000
<b>Total partiel</b>	<b>2 302 210<sup>a/</sup></b>	<b>1 748 405</b>	<b>2 575 466</b>	<b>3 278 887</b>	<b>871 535</b>	<b>2 475 659</b>

Tableau 7.1 (suite)

	Contributions annoncées non versées au 1er janvier 1980	Contributions annoncées et ajustements pour 1980 et 1981	Contributions annoncées pour des exercices ultérieurs	Montants recouverts en 1980 et 1981 et ajustements	Contributions annoncées non versées pour 1981 et des exercices antérieurs	Contributions annoncées non versées pour des exercices ultérieurs
<b>Pays/Fonds d'affectation spéciale</b>						
<b>Fonds régional d'affectation spéciale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Emirats arabes unis, de l'Iraq, de l'Iraq, du Koweït, d'Oman et du Qatar</b>						
Arabie saoudite	558 138	-	-	558 138	-	-
Bahreïn	58 200	-	-	58 200	-	-
Emirats arabes unis	682 685	1	-	682 686	-	-
Iran	1 223 946	-	-	1 223 946	-	-
Iraq	736 812	-	-	368 406	368 406	-
Koweït	449 889	-	-	449 889	-	-
Oman	58 200	-	-	58 200	-	-
Qatar	129 932	-	-	129 932	-	-
<b>Total partiel</b>	<b>3 897 802<sup>b/</sup></b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>2 305 451</b>	<b>1 592 352</b>	<b>-</b>
<b>Fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction</b>						
Afrique du Sud	-	4 136,16	4 765,32	6 313,75	-	2 587,73
Allemagne, République fédérale d'	-	81 836,88	94 285,26	81 836,88	-	94 285,26
Argentine	-	-	8 849,88	-	-	8 849,88
Australie	-	18 021,84	20 763,18	18 021,84	-	20 763,18
Bahamas	-	98,48	113,46	98,48	-	113,46
Bolivie	-	98,48	113,46	-	98,48	113,46
Botswana	-	196,96	113,46	196,96	-	113,46
Brésil	-	12 506,96	14 409,42	12 506,96	-	14 409,42
Canada	-	32 341,00	37 214,88	32 341,00	-	37 214,88
Chili	-	690,00	794,22	690,00	-	794,22
Chine	-	-	18 380,52	-	-	18 380,52
Cypré	-	98,48	113,46	98,48	-	113,46
Colombie	-	-	1 248,06	-	-	1 248,06
Costa Rica	-	196,96	226,92	-	196,96	226,92
Danemark	-	7 287,52	8 396,04	7 287,52	-	8 396,04

Tableau 7.1 (suite)

	Contributions annoncées non versées au 1er janvier 1980	Contributions annoncées et ajustements pour 1980 et 1981	Contributions annoncées pour des exercices ultérieurs	Montants recouvrés en 1980 et 1981 et ajustements	Contributions non annoncées pour 1981 et des exercices antérieurs	Contributions non annoncées pour des exercices ultérieurs
Egypte	-	689,36	794,22	689,36	-	794,22
Emirats arabes unis	-	984,80	1 134,60	-	984,80	1 134,60
Equateur	-	197,35	226,92	197,35	-	226,92
Etats-Unis d'Amérique	-	238 275,00	283 650,00	238 275,00	-	283 650,00
Finlande	-	4 727,04	5 446,08	4 727,04	-	5 446,08
France	-	61 648,48	71 025,96	61 648,48	-	71 025,96
Gambie	-	98,48	113,46	-	98,48	113,46
Ghana	-	295,44	340,38	-	295,44	340,38
Guatemala	-	196,96	226,92	196,96	-	226,92
Guinée	-	-	113,46	-	-	113,46
Guyana	-	98,48	113,46	-	98,48	113,46
Inde	-	5 908,80	6 807,60	5 908,80	-	6 807,60
Indonésie	-	1 575,68	1 815,36	1 575,68	-	1 815,36
Iran	-	6 401,20	7 374,90	-	6 401,20	7 374,90
Israël	-	2 642,00	2 836,50	2 642,00	-	2 836,50
Italie	-	33 975,60	39 143,70	-	33 975,60	39 143,70
Japon	-	92 987,00	108 694,68	92 987,00	-	108 694,68
Jordanie	-	100,00	113,46	100,00	-	113,46
Kenya	-	98,48	113,46	98,48	-	113,46
Libéria	-	-	113,46	-	-	113,46
Liechtenstein	-	98,48	113,46	113,46	-	98,48
Madagascar	-	98,48	113,46	98,48	-	113,46
Malaisie	-	886,32	1 021,14	-	886,32	1 021,14
Maroc	-	492,40	567,30	-	492,40	567,30
Maurice	-	98,48	113,46	98,48	-	113,46

Fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (suite)



Tableau 7.1 (suite)

Fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (suite)						
	Contributions annoncées non versées au 1er janvier 1980	Contributions annoncées et ajustements pour 1980 et 1981	Contributions annoncées pour des exercices ultérieurs	Montants recouverts en 1980 et 1981 et ajustements	Contributions non annoncées pour 1981 et des exercices antérieurs	Contributions annoncées non versées pour des exercices ultérieurs
Monaco	-	98,48	113,46	98,48	-	113,46
Mozambique	-	-	113,46	-	-	113,46
Népal	-	98,80	113,46	98,80	-	113,46
Nicaragua	-	98,48	113,46	211,94	-	-
Niger	-	98,48	113,46	-	98,48	113,46
Nigéria	-	1 575,68	1 815,36	-	1 575,68	1 815,36
Norvège	-	4 924,00	5 673,00	4 924,00	-	5 673,00
Pakistan	-	688,68	794,22	688,68	-	794,22
Panama	-	197,48	295,00	492,48	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	98,48	113,46	98,48	-	113,46
Paraguay	-	98,45	113,46	98,45	-	113,46
Pérou	-	590,88	680,76	590,88	-	680,76
Philippines	-	-	1 134,60	-	-	1 134,60
Portugal	-	-	2 155,74	-	-	2 155,74
République centrafricaine	-	-	113,46	-	-	113,46
République démocratique allemande	-	13 688,72	15 770,94	-	13 688,72	15 770,94
République-Union de Tanzanie	-	98,48	113,46	170,19	-	41,75
République-Union du Cameroun	-	-	113,46	-	-	113,46
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	43 922,08	50 603,16	43 922,08	-	50 603,16
Rwanda	-	-	113,46	-	-	113,46
Sénégal	-	98,48	113,46	-	98,48	113,46
Seychelles	-	98,48	113,46	98,48	-	113,46
Sri Lanka	-	196,96	226,92	196,96	-	226,92
Suède	-	12 900,88	14 863,26	12 900,88	-	14 863,26
Suisse	-	10 340,40	11 913,30	10 340,40	-	11 913,30

Tableau 7.1 (suite)

	Contributions annoncées non versées au 1er janvier 1980	Contributions annoncées et ajustements pour 1980 et 1981	Contributions annoncées pour des exercices ultérieurs	Montants recouverts en 1980 et 1981 et ajustements	Contributions annoncées non versées pour 1981 et des exercices antérieurs	Contributions annoncées non versées pour des exercices ultérieurs
Fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (suite)						
Suriname	-	113,46	-	-	-	113,46
Togo	-	98,48	113,46	70,94	27,54	113,46
Tunisie	-	295,44	340,38	295,44	-	340,38
Union des Républiques socialistes soviétiques	-	109 312,80	125 940,60	-	109 312,80	125 940,60
Uruguay	-	393,92	453,84	393,92	-	453,84
Venezuela	-	4 924,00	5 673,00	4 924,00	-	5 673,00
Zaire	-	196,96	226,92	196,96	-	226,92
Zombie	-	98,48	226,92	180,51	-	144,89
Total partiel	-	815 316,48 c/	982 404,76	649 741,39	168 329,86	979 649,99
Fonds d'affectation spéciale pour l'organisation d'ateliers régionaux de formation à la gestion de l'environnement						
Suède	-	160 356,00	-	160 356,00	-	-
Total partiel	-	160 356,00	-	160 356,00	-	-
Compte spécial pour financer la mise en oeuvre du plan de lutte contre la désertification						
Chili	-	10 000	-	10 000	-	-
Mexique	-	5 000	-	5 000	-	-
Panama	-	4 000	-	4 000	-	-
Sierra Leone	-	9 524	-	9 524	-	-
Soudan	-	10 000	-	10 000	-	-
Total partiel	-	38 524	-	38 524	-	-
Total général	6 200 012	2 762 602,48	3 557 870,76	6 432 959,39	2 632 216,86	3 455 308,99

a/ Le montant total des contributions annoncées s'élevait à 3 422 000 dollars, dont 1 119 790 dollars avaient été comptabilisés au titre des recettes et recouverts en 1979.

b/ Le montant total des contributions annoncées s'élevait à 5 820 000 dollars, dont 224 943 dollars avaient été comptabilisés au titre des recettes et recouverts en 1978 et 1 697 255 dollars en 1979.

c/ Chiffres non arrondis.

ETAT VIII

PROGRAMME DE RECRUTEMENT D'ADMINISTRATEURS AUXILIAIRES DU PNUE  
FINANCE PAR LES GOUVERNEMENTS DANOIS ET NORVEGIEN

(En dollars des Etats-Unis)

I. ETAT RECAPITULATIF DES RECETTES ET DES DEPENSES DE L'EXERCICE  
BIENNAL 1980-1981 TERMINE LE 31 DECEMBRE 1981

	1980-1981		Total de 1981	Total de 1979
	Danemark	Norvège		
<u>Recettes</u>				
Contributions des gouvernements	59 167	77 334	136 501	-
Intérêts perçus	1 369	151	1 520	-
Total, recettes	<u>60 536</u>	<u>77 485</u>	<u>138 021</u>	<u>-</u>
<u>Dépenses</u>				
Traitements et dépenses communes de personnel	31 266	56 014	87 280	-
Voyages en mission	3 130	2 217	5 347	-
Dépenses d'appui au programme	4 127	6 987	11 114	-
Total, dépenses	<u>38 523</u>	<u>65 218</u>	<u>103 741</u>	<u>-</u>
Excédent des recettes sur les dépenses	<u>22 013</u>	<u>12 267</u>	<u>34 280</u>	<u>-</u>

II. ETAT RECAPITULATIF DE L'ACTIF ET DU PASSIF AU 31 DECEMBRE 1981

Actif

Disponible en banque	60 536	77 485	138 021	-
Sommes à recevoir	-	1 669	1 669	-
Total, actif	<u>60 536</u>	<u>79 154</u>	<u>139 690</u>	<u>-</u>

Passif

Sommes à payer	-	1 424	1 424	-
Dû aux comptes spéciaux pour les dépenses d'appui au programme	4 127	6 987	11 114	-
Dû au Fonds du PNUE (Note 7)	31 828	52 114	83 942	-
Engagements non réglés	2 568	6 362	8 930	-
Total, passif	<u>38 523</u>	<u>66 887</u>	<u>105 410</u>	<u>-</u>

ETAT VIII (suite)

	<u>1980-1981</u>		<u>Total de 1981</u>	<u>Total de 1979</u>
	<u>Danemark</u>	<u>Norvège</u>		
<u>Solde du Fonds</u>				
Solde disponible au 1er janvier	-	-	-	-
<u>A ajouter : Excédent des recettes</u> sur les dépenses	<u>22 013</u>	<u>12 267</u>	<u>34 280</u>	<u>-</u>
Solde disponible au 31 décembre	<u>22 013</u>	<u>12 267</u>	<u>34 280</u>	<u>-</u>
Total, passif et solde du Fonds	<u><u>60 536</u></u>	<u><u>79 154</u></u>	<u><u>139 690</u></u>	<u><u>-</u></u>

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Directeur exécutif chargé du  
Bureau du Fonds pour l'environnement  
et de l'administration,

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1982

ETAT IX

COMPTES SPECIAUX POUR LES DEPENSES D'APPUI AU PROGRAMME

(En dollars des Etats-Unis)

I. ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES DE L'EXERCICE  
BIENNAL 1980-1981 TERMINE LE 31 DECEMBRE 1981

	<u>1980-1981</u>	<u>1978-1979</u>
<u>Recettes</u>		
Dépenses d'appui au programme - Convention sur les espèces menacées (état VII)	59 096	-
Dépenses d'appui au programme - Plan d'action de Koweït (état VII)	154 178	-
Dépenses d'appui au programme - Plan d'action pour la Méditerranée (état VII)	407 126	-
Dépenses d'appui au programme - Ateliers régionaux (état VII)	9 264	-
Dépenses d'appui au programme - Administrateurs auxiliaires : Danemark (état VIII)	4 127	-
Dépenses d'appui au programme - Administrateurs auxiliaires : Norvège (état VIII)	6 987	-
Total, recettes	<u>640 778</u>	<u>-</u>
<u>Dépenses</u>		
Postes permanents	247 951	-
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	28 126	-
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	2 536	-
Dépenses communes de personnel	62 107	-
Voyages en mission	16 951	-
Total, dépenses	<u>357 671</u>	<u>-</u>
Excédent des recettes sur les dépenses	<u>283 107</u>	<u>-</u>

ETAT IX (suite)

II. ETAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF AU 31 DECEMBRE 1981

	<u>1980-1981</u>	<u>1978-1979</u>
<u>Actif</u>		
Sommes à recevoir	237 677	-
Dû par le Fonds du PNUE (note 7)	<u>63 301</u>	<u>-</u>
Total, actif	<u>300 978</u>	<u>-</u>
 <u>Passif</u>		
Engagements non réglés	<u>17 871</u>	<u>-</u>
Total, passif	<u>17 871</u>	<u>-</u>
 <u>Solde du Fonds</u>		
Solde disponible au 1er janvier	-	-
<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses	<u>283 107</u>	<u>-</u>
Solde disponible au 31 décembre	<u>283 107</u>	<u>-</u>
Total, passif et solde du Fonds	<u><u>300 978</u></u>	<u><u>-</u></u>

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Directeur exécutif chargé du  
Bureau du Fonds pour l'environnement  
et de l'administration,

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1982

## ANNEXE

### NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS

#### Note 1. Résumé des grands principes comptables

Certains des grands principes comptables appliqués par l'Organisation des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour l'environnement sont indiqués ci-après :

a) Les comptes du PNUE sont tenus conformément au Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, tel qu'il a été adopté par l'Assemblée générale, aux règles de gestion financière formulées par le Secrétaire général en application dudit règlement financier, et notamment aux règles de gestion financière du PNUE, aux décisions pertinentes du Conseil d'administration du PNUE et aux instructions administratives, ainsi qu'aux principes généralement admis en matière de vérification des comptes publics.

b) L'exercice financier est un exercice biennal qui comprend deux années civiles consécutives.

c) Les éléments de l'actif et du passif, ainsi que les recettes et les dépenses, sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice.

d) Les dépenses afférentes aux projets du PNUE entrepris par des institutions coopérantes et des organismes d'appui sont comptabilisées sur la base des décaissements effectifs des fonds versés à ces organisations par le PNUE. Depuis 1979 le PNUE comptabilise également comme des dépenses les engagements non réglés des institutions coopérantes. Les soldes inutilisés des liquidités détenues par les institutions coopérantes et les organismes d'appui sont comptabilisés comme des avances dans les comptes du PNUE.

e) Les comptes du PNUE sont libellés en dollars des Etats-Unis. Les opérations effectuées dans des monnaies autres que le dollar des Etats-Unis sont comptabilisées au taux de change fixé pour les opérations de l'ONU qui est en vigueur à la date de l'opération considérée et les écarts découlant de la conversion des monnaies à ce taux sont comptabilisés comme des pertes ou des gains au change. En fin d'exercice, les liquidités, les contributions non versées autres que les contributions pour des exercices ultérieurs, et les sommes à recevoir et à verser en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis sont reconverties au taux de change appliqué par l'Organisation des Nations Unies.

f) Capital fixe. Le mobilier, le matériel et les autres biens non consommables ne figurent pas dans l'actif du PNUE. Les acquisitions sont imputées sur les comptes budgétaires appropriés de l'année où elles sont effectuées.

g) Immobilisations. Le coût des locaux temporaires du PNUE est comptabilisé au coût initial, et il n'est pas tenu compte de l'amortissement des bâtiments. Les frais d'entretien et de réparation sont imputés sur les chapitres appropriés du budget.

h) Contributions. Les contributions annoncées sont comptabilisées comme des recettes sur la base de l'engagement pris par les donateurs éventuels de verser des contributions en espèces à une ou plusieurs dates déterminées. Les contributions reçues pour des exercices ultérieurs sont comptabilisées comme des recettes comptabilisées d'avance.

i) Imprévus. Les crédits à prévoir pour les indemnités éventuellement payables aux termes de l'appendice D du Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies au personnel rémunéré à l'aide des fonds d'affectation spéciale et du Fonds du PNUE représentent 1 p. 100 du salaire de base net.

Note 2. Fonds des immobilisations : Locaux temporaires du PNUE à Giviri

L'état IV, relatif au Fonds des immobilisations, indique le montant total des frais de construction, soit 1 895 812 dollars à la date d'achèvement des travaux à la fin de 1976, ainsi que les sources de financement de ces travaux, à savoir le Gouvernement kényen et le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies (ouvertures de crédits annuelles), et le budget des dépenses relatives au programme et à l'appui au programme du Fonds du PNUE. Ces ouvertures de crédits viennent en déduction du prêt temporaire consenti par le Fonds en 1976 (1 150 000 dollars), qui était totalement remboursé au 31 décembre 1981 et dont le solde à cette date était nul.

Note 3. Utilisation des monnaies non convertibles

Les dépenses relatives au programme du Fonds pendant l'exercice biennal 1980-1981 (tableau 12) comprennent des dépenses d'un montant de 10,6 millions de dollars en monnaies non convertibles, dont la ventilation est indiquée ci-après :

	<u>Equivalent en millions de dollars des Etats-Unis</u>		
	<u>1981</u>	<u>1980</u>	<u>Total</u>
Dépenses signalées par les organismes d'appui	3,6	4,2	7,8
Dépenses effectuées par l'intermédiaire d'institutions coopérantes	0,8	0,9	1,7
Versements au personnel des projets (remboursables)	<u>0,6</u>	<u>0,5</u>	<u>1,1</u>
Total	<u>5,0</u>	<u>5,6</u>	<u>10,6</u>

En outre, les dépenses en monnaies non convertibles au titre du personnel (dépenses relatives au programme et à l'appui au programme) se sont élevées à 500 000 dollars (300 000 dollars en 1980). Le montant total des monnaies non convertibles utilisées a par conséquent été de 11,1 millions de dollars. Ces monnaies étaient le rouble (URSS), le forint (Hongrie), le zloty (Pologne), la couronne (Tchécoslovaquie), le lev (Bulgarie), le mark (RDA) et le yuan (Chine).



Au 31 décembre 1981, le montant des liquidités en monnaies non convertibles détenues en banque par le PNUE s'élevait à 13 047 030 dollars (état III).

Note 4. Rapports financiers des institutions coopérantes et des organismes d'appui

Au 31 décembre 1981, une institution coopérante (FISE) détenant un solde en espèces de 11 817,15 dollars et cinq organismes d'appui (organisations non gouvernementales et organismes gouvernementaux) qui avaient reçu des avances en espèces d'un montant total de 142 505 dollars n'avaient pas présenté leur état des dépenses pour le quatrième trimestre de 1981.

Ces cinq organismes sont les suivants :	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Organisation de la Ligue arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALFCSO)	82 783
Ceylon Electricity Board (Colombo)	2 682
Commission indonésienne pour l'environnement	16 078
Commission des établissements humains (Philippines)	24 962
Faculté d'ingénierie, Université Nationale de Somalie (Mogadishu)	16 000
Total	<u>142 505</u>

Note 5. Sommes à payer et engagements non réglés

Le passif du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement (état III) comprenait au 31 décembre 1981 un montant de 3 243 830 dollars à la rubrique des sommes à payer et un montant de 2 989 728 dollars à celle des engagements non réglés. Le tableau suivant donne le détail des sommes à payer :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Fonctionnaires	133 844
Fournisseurs	420
Crédit escompté (bordereaux interservices devant être envoyés du PNUD)	983 379
Crédit escompté (bordereaux interservices devant être envoyés du Siège de l'ONU)	2 114 640
Divers	11 547
Total	<u>3 243 830</u>

Note 6. Charges différées

Le tableau ci-dessous indique la ventilation du montant figurant à l'état III à la rubrique des charges différées au 31 décembre 1981 :

Dollars des Etats-Unis

Avances au titre de l'indemnité pour frais d'études	113 851
Remboursement anticipé des dépenses	11 074
Dépenses de bureaux extérieurs non encore imputées (bordereaux interservices)	<u>1 575 825</u>
Total	<u><u>1 701 650</u></u>

La fraction de l'avance sur l'indemnité pour frais d'études qui est censée couvrir l'année scolaire terminée à la date de l'état financier est comptabilisée aux seules fins de l'établissement du bilan.

Note 7. Soldes des opérations entre les fonds

On trouvera ci-dessous la ventilation des opérations entre les fonds (état III) au 31 décembre 1970.

Sommes à recevoir de fonds de l'ONU et au titre de virements interfonds

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>	
Fonds généraux d'affectation spéciale du PNUE :		
Fonds d'affectation spéciale pour les administrateurs auxiliaires danois	31 828	
Fonds d'affectation spéciale pour les administrateurs auxiliaires norvégiens	52 114	
Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée	791 958	
Fonds d'affectation spéciale pour les ateliers régionaux	<u>65 732</u>	<u>941 632</u>
Total		<u><u>941 632</u></u>

Sommes à payer à des fonds de l'ONU et au titre de virements interfonds

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>	
Fonds général de l'Organisation des Nations Unies		35 849
Dépenses d'appui au programme (état IX)		63 301
Fonds d'affectation spéciale du PNUE pour le Prix international dans le domaine de l'environnement (état VI)		3 984
Fonds de roulement (information) (état V)		134 465
Fonds généraux d'affectation spéciale du PNUE :		
Désertification	14 524	
Plan d'action de Koweït	<u>93 805</u>	<u>108 329</u>
Total		<u><u>345 928</u></u>

Notes

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-neuvième session, Supplément No 31 (A/9631 et Corr.2), p. 141, point 73, alinéa h).

2/ Ibid., Supplément No 8 (A/9608 et Add.1 à 23), document A/9608/Add.1, par. 14.

3/ Ibid., trente-cinquième session, Supplément No 5F (A/35/5/Add.6), sect. II.